

Numéro de l'acte	2021-76-URBMC
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	8.4

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUILLET 2021

QUESTION N°2021-76

POLE ADMINISTRATION GENERALE: URBANISME

PROJET DU CENTRE-VILLE – ATTRIBUTION DES ÎLOTS H2, H3 ET H4

RAPPORTEUR:

Madame Chloé KOCLEGA Conseillère Déléguée, Aménagement du territoire

Dans le cadre du projet de requalification du Centre-Ville, la Commune entend céder des terrains, correspondant à une partie de la phase 1 située dans un périmètre entre l'Avenue du Général de Gaulle, la rue Marcel Delaplace et le quai du Commerce.

L'îlot H1 est d'ores et déjà attribué. Les îlots H2, H3 et H4 ont également fait l'objet d'une délibération d'attribution en date du 1^{er} août 2018 mais les attributaires se sont depuis retirés de leur engagement.

La ville a donc pris contact avec un nouveau porteur de projets, intéressé par la réalisation de logements sur les trois îlots désormais libres.

Référence îlot	Typologie de logement	Attributaire
H2	8 logements individuels	MAISONS VILLAGES PROGRAMMES
H3	18 logements collectifs	MAISONS VILLAGES PROGRAMMES
H4	79 logements collectifs	MAISONS VILLAGES PROGRAMMES

Au regard de ces éléments,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, Et à l'unanimité, décide :

- d'attribuer les îlots H2, H3 et H4 à MAISONS VILLAGES PROGRAMMES.
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES Le 13 juillet 2021

Benoît ROUSSEL,

Maire de la ville d'Arques

Conseiller départemental du Pas-de-Calais



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUILLET 2021

Affiché le 16 juillet 2021

L'An Deux Mille Vingt et Un le Treize Juillet à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Communautaire de la CAPSO, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le 07 juillet 2021 accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date ainsi qu'à la CAPSO.

Effectif du Conseil Municipal : Mesdames et Messieurs : — Benoît ROUSSEL — Hélène FAYEULLE - Thierry MERCIER - Gaëlle ROSE - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER - Joël DUQUENOY - Catherine LAMOOT - Bernadette BAROUX - Corinne REANT - Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Manuella CAPELLE - Isabelle CLABAUX - Stéphanie BODDAERT - Johnny WALLART - Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Ludovic LELEU - Chloé KOCLEGA - Caroline SAUDEMONT -— Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS — Corinne BOCQUILLON — Frédéric VANRECHEM

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29 Nombre de présents ou représentés :

- 19 présents
- 1 absent non excusé
- 0 absent excusé sans pouvoir
- 9 absents excusés avec pouvoir

Hélène FAYEULLE ayant donné pouvoir à Corinne REANT
Gaëlle ROSE ayant donné pouvoir à Christine COURBOT
Jean-Pierre LAMIRAND ayant donné pouvoir à Joël DUQUENOY
Mickaël CANLER ayant donné pouvoir à Thierry MERCIER
Bernadette BAROUX ayant donné pouvoir à Catherine LAMOOT
Dominique LARDEUR ayant donné pouvoir à Sébastien DUCHATEAU
Olivier JUSTIN ayant donné pouvoir à Stéphane FINARD
Stéphanie BODDAERT ayant donné pouvoir à Cécile CARON
Caroline SAUDEMONT ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL

Madame Catherine LAMOOT est nommée secrétaire de séance.